

FACTURE ÉLECTRONIQUE

PRÉPAREZ VOTRE ASSOCIATION



LES DATES À RETENIR

01 SEPTEMBRE 2026

Vous **recevez** les factures électroniques de vos fournisseurs sur une plateforme agréée par l'État. **BGH a choisi pour vous comme PA Partenaire : Pennylane, une solution fiable, simple et sécurisée.**

01 SEPTEMBRE 2027

Vous **émettez** toutes vos factures vers des professionnels au format électronique et transmettez les données de facturation vers des particuliers à l'administration *via* votre plateforme



VOTRE SITUATION

Qu'est-ce qui change pour mon association ?

• Association à but non lucratif

- Vous n'êtes pas concerné par la réforme si vos activités lucratives restent accessoires
- Si vos activités lucratives dépassent le seuil annuel : réception des factures sur une plateforme agréée (PA) et déclaration des ventes à l'administration

• Association à but lucratif ou ayant opté pour la TVA

Clients entreprise : vous devrez leur envoyer des factures électroniques *via* une plateforme agréée (PA, anciennement PDP)

Clients particuliers : vos ventes devront être déclarées automatiquement à l'administration *via* votre logiciel

Nous vous aidons à savoir si vous êtes concernés par la réforme



VOTRE CHECK-LIST SI VOUS ÊTES CONCERNÉS PAR LA RÉFORME

BGH est là pour vous accompagner à chaque étape !





FACTURE ÉLECTRONIQUE



POINTS D'ATTENTION POUR L'ÉMISSION DE VOS FACTURES (SEPTEMBRE 2027)

- **Associations exonérées de TVA** = listées dans l'article 261-7 1° du Code général des impôts
- **Acompte reçu ?**

Vous devez faire une facture avec les montants HT et TVA, puis une facture de solde avec référence à la facture d'acompte

- **Prestations de services ?**

Pensez à déclarer chaque encaissement sur votre plateforme

- **Plusieurs logiciels**

Tous doivent être interprétables et compatibles avec la réforme



CONCRÈTEMENT DANS VOTRE QUOTIDIEN

AVANT LA RFE

- Client entreprise : facture papier ou PDF par email
- Classement manuel
- Temps perdu en administratif
- Envoi manuel de vos pièces comptables

AVEC LA RFE

- Facture envoyée automatiquement vers le client
- Suivi en temps réel (envoyée, reçue, payée)
- Collaboration facilitée avec nos équipes
- Plus de temps pour votre métier

NOUS VOUS ACCOMPAGNONS

- ✓ BGH a choisi comme PA Partenaire



- ✓ On s'assure que tout est conforme et prêt à temps

Des questions ? Contactez votre interlocuteur habituel !